

19 janvier, 31 janvier, 7 février par millions dans la grève et les manifestations

Et maintenant : que faut-il faire pour obliger Macron au retrait ?

Une fois encore, le 7 février, par la grève et les manifestations, travailleurs et jeunes ont massivement répondu à l'appel des organisations syndicales.

Ils ont réaffirmé le mandat : la réforme Macron-Borne n'est ni amendable ni négociable, elle doit être retirée !

Et maintenant ?

Le gouvernement joue la montre. Son calendrier est connu. Le 26 mars au plus tard (et peut-être même avant), la loi serait adoptée par vote de l'Assemblée nationale ou par ordonnance.

Macron a entre les mains tous les pouvoirs, conformément à la Constitution de la Ve République.

Borne joue la comédie sur le rôle de l'Assemblée nationale : « Nous aurons un débat parlementaire qui permettra de parler de la réforme. » Quel que soit le « débat parlementaire », les articles 49-3 et 47-1 assureraient le passage de la loi.

Il n'y a rien à attendre du côté de l'Assemblée nationale. Cette loi ne peut pas être améliorée. Elle ne peut pas être corrigée. Elle doit être retirée. Un point c'est tout.

Une seule chose peut contraindre le gouvernement à retirer sa réforme : la grève totale dans tout le pays ! La grève unie des travailleurs et des organisations !

Les dirigeants des organisations syndicales appellent pour la quatrième fois les travailleurs à se mobiliser le 11 février. Ils annoncent que, le 11 février au soir, ils rendront publiques leurs propositions concernant « les suites de la mobilisation ».

Devant l'entêtement du gouvernement à ne pas retirer son projet, que reste-t-il d'autre à faire que d'appeler dans l'unité au blocage du pays ? Il n'y a qu'un moyen de l'y obliger : appliquer le mandat des millions de grévistes et de manifestants qui ont répondu sans hésiter aux appels des 19, 31 janvier et 7 février.

Il revient aux dirigeants des confédérations syndicales, quand ils se réuniront le 11 février au soir, de proclamer en toute clarté qu'ils prendront la responsabilité d'appeler à la grève totale unie pour bloquer le pays.

Partout les travailleurs sont disponibles – ils l'ont montré – pour s'engager dans cette voie et constituer à tous les niveaux les comités d'organisation de la grève totale pour faire reculer Macron et le gouvernement.